



Extrait du registre des délibérations de la commune de LESCOUËT-GOUREC

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Lescouët-Gouarec, régulièrement convoqués le onze septembre deux-mil vingt-six se sont réunis à la salle du conseil, sous la présidence de Madame Geneviève PINTO, Maire qui procède à l'appel des membres.

Etaient présents : Geneviève PINTO, Steven FLAMEN, Anne-Laure LE GUILLOU, Gwen LE GRATIET, Marie-José NOZAHIC, Armel BELLIOU, Cécile GAINON, Jacques LE CORRE, Ronan CAIGNEC, Jérémie BERDJA, Louise PALMER

Assistaient également : Mme Claude SOITEUR-GUILLEMIN secrétaire générale de mairie.

Mme Marie-José NOZAHIC a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Membres en exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Quorum à atteindre : 6 présents

Délibération n°2026-09-07 – REHABILITATION DE LA MAISON DES INSTITUTEURS : PROPOSITION FINANCIERE DE L'ADAC POUR UNE MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

Madame le Maire rappelle que suite à la visite de Monsieur Vincent BELLY de l'ADAC le 28 avril 2026 un compte rendu a été transmis à l'ensemble du conseil municipal au sujet du devenir de la maison des INSTITUTEURS et de la maison THOMAS. Madame le Maire propose de prioriser la réhabilitation de la maison des instituteurs pour y aménager des logements prioritairement sociaux.

Un devis a donc été sollicité pour une étude de faisabilité dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage :

Prestation	Prix forfaitaire HT	TVA (20%)	TOTAL TTC
Etude de faisabilité : visite des locaux, état et relevé du bâti, analyse des contraintes, proposition de travaux, estimation de l'enveloppe financière prévisionnelle	2 000,00 €	400,00 €	2 400,00 €
sur devis 4 jours 500,00 € 100%			

Total HT : 2 000,00 €
TVA : 400,00 €
Total TTC : 2 400,00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide:

- D'autoriser Madame le Maire à viser la proposition financière de l'ADAC telle que présentée pour un montant de 2 400 € TTC.

Le Maire,

Geneviève PINTO



Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans susdits

Extrait certifié conforme au registre

Certifié exécutoire compte tenu de l'envoi en Préfecture le 22/09/2026

De la publication le 22/09/2026